



DECLARATION SINISTRE DEFENSE - RECOURS

Nom / Prénom :

Adresse postale :

CP : Ville :

Adresse du risque :

CP : Ville :

TEL domicile : TEL portable :

Mail :

N° DE CONTRAT :

Habitez-vous dans votre maison ? OUI NON

Date de réception de votre maison :

DATE DU SINISTRE :

QUI A CAUSE LES DOMMAGES

- Coordonnées précises du tiers :

Nom et Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

N° de téléphone :

- Coordonnées d'assurance du tiers

Numéro de contrat :

Nom de la compagnie d'assurance :

Adresse de la compagnie d'assurance :

Nom de l'agent ou du courtier :

Adresse de l'agent ou du courtier :

Le service pour signature



OU CELA S'EST-IL PASSE ?

.....
.....
.....

COMMENT CELA S'EST-IL PASSE ?

.....
.....
.....

QUELS SONT LES DOMMAGES ?

S'agit-il de dommages corporels ?

Description :
.....

S'agit-il de dommages matériels ?

Description :
.....

TEMOINS

Si vous avez des témoins de l'accident, merci de nous transmettre une attestation sur l'honneur de ces personnes relatant précisément les faits, avec leurs coordonnées complètes, et une copie recto/verso de leur carte d'identité.

Je certifie sur l'honneur que les déclarations ci-dessus sont sincères et véritables (faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Fait le / /

Signature

Le service pour signature



RECOMMANDATIONS :

Vous devez prendre toutes les mesures conservatoires nécessaires afin d'éviter une aggravation des dommages.

Déclaration à adresser à KOHLER ASSURANCES dans les 5 jours.

Nous intervenons dans le cadre suivant :

- Vous êtes victime non responsable d'un accident de la circulation ou de faits accidentels
- Vous ne bénéficiez pas d'indemnité au titre d'une garantie contractuelle ou au titre d'une convention
- Le tiers responsable est identifié

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Copie du procès-verbal de réception de la maison,
- Pour les dommages matériels :
 - o Facture d'achat d'origine des biens endommagés
 - o Photos.
 - o **En cas de réparation :** Devis de réparation ou de remplacement
 - o **En cas de non réparation :**
 - Attestation d'un professionnel confirmant l'impossibilité de réparation du bien
 - Devis de remplacement à l'identique
- Pour les dommages corporels :
 - o Certificat Médical Initial (CMI) ainsi que toutes pièces médicales en possession de la victime lors de la déclaration
- Pour les produits Apple :
 - o Devis de réparation Apple Store
 - o ou certificat de non réparation avec devis de remplacement à l'identique
- Spécificité Optique :
 - o *Transmettre dès que possible les décomptes de remboursement des tiers payeurs (CPAM, Mutuelle...) des lunettes remplacées ou attestation de non prise en charge.*
 - o Facture d'achat d'origine
 - o Facture de remplacement des lunettes

Le service pour signature